**RELANCE DE L'ACTIVITE SPORTIVE DE MOLINA**

Madame, monsieur,

Par le présent courrier nous vous informons que le bureau du club et ses professeurs ont décidé de relancer l'activité sportive pour nos licenciés du **Lundi 1er Juin au Vendredi 3 Juillet.**

Cependant l'activité ne pourra se faire au sein du dojo et le judo et ju-jitsu ne pourront pas reprendre.

Néanmoins nous vous proposons de mettre à disposition de nos licenciés **un cours par semaine de taïso (renforcement musculaire, travail cardio) adaptés aux petits comme au plus grand.**
Le lieu reste à définir, il vous sera communiqué rapidement.

Pour le bon fonctionnement des cours et afin de respecter les règles données par le gouvernement et la municipalité, nous avons formé 5 groupes :

 • Groupe 1 : enfants nés de 2014 à 2016

 • Groupe 2 : enfants nés de 2012 à 2013

 • Groupe 3 : enfants nés de 2010 à 2011

 • Groupe 4 : enfants nés de 2008 à 2009

 • Groupe 5 : enfants nés en 2007 à adultes

Nous proposons à ces 5 groupes le choix entre 2 jours et 2 horaires (hors groupe adultes) durant la semaine.
Afin de respecter la limitation d'un rassemblement de 10 personnes maximum, les 9 premiers licenciés inscrits sur un horaire auront leur place garantie à ce créneau. Les autres pourront avoir une place sur l'autre jour/horaire (dans le respect des règles également).

Vous trouverez ci-dessous le tableau des horaires par groupe :



Afin de respecter la sécurité de tous tout en préservant une activité sportive nous vous proposons de respecter et d'appliquer ces règles essentielles à la bonne relance de l'activité (avant l'activité, pendant et après) :

 1. Tenue sportive obligatoire (pas de vestiaire ouvert).

 2. Bouteille d'eau obligatoire (l'enceinte du club ne sera pas ouverte).

 3. Si le licencié présente des symptômes COVID-19 ou à présenté avant la relance de l'activité, merci de ne pas l'inscrire.

 4. Si le licencié présente des symptômes Covid-19 durant le mois de reprise d'activité, il ne doit plus revenir aux cours et doit avertir le club de ses symptômes.

 5. Aucun matériel ne sera utilisé pour les cours enfants. L'utilisation du matériel pour les adultes sera nulle ou limitée. En cas d'utilisation de matériel, il sera désinfecté avant et après la pratique des licenciés.

 6. Avant le début du cours nous prendrons la température de chaque licencié.

 7. Du gel hydroalcoolique sera disponible aux licenciés et les professeurs accueillerons les licenciés avec des visières.

Afin de nous organiser au mieux pour la mise en place de nos cours, merci de :

 • Confirmer par mail (santelia.angelo@free.fr ) ou SMS à Angelo (**06 07 74 82 12**), la présence de votre enfant ou votre présence à un cours.

 • Renvoyer ce document signé par mail ou le rendre le jour du premier cours afin de donner votre accord au respect des règles établies par le bureau.

Je soussigné …............................................, parent de l'enfant :................................................................. / licencié(e), accepte et ai pris connaissance des règles essentielles à la reprise d'activité.

Le :     /     /

A :

                                                                                                          Signature :